

LA TRIBUNE DE SARAH EMMERICH

Les promesses de la smart city

La smart city suscite des attentes immenses. Hyper-connectée, la ville sera plus souple, plus réactive, plus fluide, plus sûre, plus propre, plus attractive, plus citoyenne, plus efficace... et, évidemment, plus durable. Des promesses si radieuses que l'interrogation est légitime.

La ville est, depuis l'Antiquité, territoire de réseaux. Réseaux d'échanges culturels et commerciaux mais aussi réseaux physiques d'adduction d'eau et, plus tard, de distribution de gaz ou d'électricité. Le numérique constitue un réseau supplémentaire qui n'a rien d'immatériel ou de virtuel : il faut défoncer des trottoirs, installer des antennes ou réserver des emprises foncières. Génie civil et plans d'aménagement s'avèrent indispensables et l'on peut se réjouir que l'aménagement numérique figure au nombre des compétences de la Métropole du Grand Paris.

La ville fait déjà sa transition numérique. Géolocalisation, information en temps réel, véhicules en libre-service, plateformes de concertation, espaces de coworking ou Fablabs transforment d'ores et déjà le territoire et ses usages. Législation et réglementations peinent même à suivre le mouvement : on le voit aujourd'hui avec le conflit entre VTC et taxis ou avec la question de la location saisonnière de résidences

privées. On le verra bientôt avec la mise en circulation des voitures autonomes.

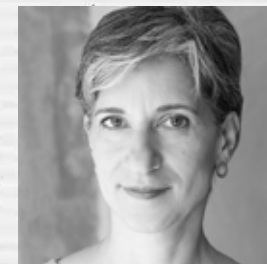
De quoi s'agit-il lorsque l'on parle de smart city ? La première acception est celle des grands opérateurs (Cisco, IBM, Steria ou encore Google). L'ambition est de faire ce que l'on ne pouvait pas faire auparavant et même de voir ce que l'on ne pouvait pas voir grâce à un système d'information global et transverse. La connexion permanente de tout et de tous pourrait sécuriser les accès, anticiper les points d'engorgement et garantir la fluidité des échanges, des flux au sens large : transports collectifs, véhicules privés, eaux potables et usées, gaz, électricité, transferts de données... Les smart grids – réseaux de distribution d'électricité intelligents – sont susceptibles de lisser les pics de consommation, d'intégrer des sources d'énergies locales et renouvelables et de réaliser le mix-énergétique. En décloisonnant ce qui était organisé en silos, le numérique favorise également l'intermodalité dans les transports et, plus largement, l'optimisation des ressources.

L'écueil serait de transformer le citoyen en abonné. Seul le client d'un service pourrait profiter des aménités urbaines et l'espace public dériverait vers ce que la sociologue Saskia Sassen nomme la ville censurée (censored city) jouant

avec sensed city, ville munie de capteurs). Autre angle mort : le coût énergétique car, pour l'heure, le numérique consomme plus qu'il n'économise. On estime que les data centers représenteront en 2030 le quart de l'augmentation des besoins en électricité du Grand Paris. Six centres serveurs ont multiplié par deux la consommation d'électricité de la ville d'Aubervilliers en 10 ans. Réutiliser la chaleur générée par ces infrastructures doit devenir une priorité, notamment sur le territoire du Grand Paris qui concentre le plus grand nombre de data centers en Europe. La standardisation et l'uniformisation des villes, la sécurité des systèmes face aux cyber-attaques ou leur obsolescence sont autant de points qui méritent d'être examinés.

D'autres définitions sont venues tempérer la vision centralisée, monitorée, de la smart city. On parle alors de ville agile, de ville ingénieuse ou de ville plateforme. En libéralisant les données (Open Data), on permet aux développeurs de s'en emparer pour créer de nouvelles applications. Il s'agit d'administrer un système ouvert, décentralisé, évolutif et donc plus robuste qui intègre les innovations ascendantes et les initiatives citoyennes. La ville est déjà numérique, elle le sera davantage.

Et, puisqu'il faut toujours se méfier des intelligences autoproclamées, considérons que la cité, qui a fait naître la philosophie et la politique, continuera d'être smart en prenant le numérique pour ce qu'il est : pas une martingale mais un outil au service d'un projet de territoire.



SARAH EMMERICH

Après 4 années au Cabinet du maire de Paris, Sarah Emmerich devient, en 2008, conseillère à l'innovation de Jean-Louis Missika, adjoint au Maire. De 2010 à 2014, elle est chargée du numérique et de l'innovation dans la Métropole du Grand Paris. Sarah Emmerich est l'auteur de *La smart city en 10 questions*, Territorial Editions-Le Moniteur (2014). Elle dirige depuis 2015 Text Symbol, agence d'accompagnement éditorial des politiques publiques et des projets de territoire.

LA TRIBUNE DE PIERRE MANSAT

La Métropole du Grand Paris est encore fragile et contestée, mais elle avance

Dans un pays aussi profondément marqué par le rôle de l'État et des institutions, bien que tardive, hésitante, contestée, la Métropole du Grand Paris commence à imprégner les comportements et les visions : rapprochement entre la Capitale et ses voisins, entre collectivités qui s'ignoraient, entre adversaires politiques... Le Grand Paris n'est plus un projet, c'est devenu un processus en marche qui aborde les questions pratiques et interroge le sens du cadre stratégique en dépassant les postures...

La mise en marche des Établissements Publics Territoriaux inscrit une nouvelle lecture du système métropolitain

Ce choix amorce une gouvernance plus efficace, des territoires plus forts et équilibrés, un rapport moins inégal avec Paris et un moindre émiettement des pouvoirs. Selon les cas, partout le processus s'engage, le travail commence, le décloisonnement communal s'accélère, la logique multipolaire s'impose au sein d'une métropole à plusieurs vitesses. Depuis janvier 2016, par-delà leurs différences, les élus participent à une instance de gouvernance qui comprend de nouveau Paris et son agglomération. Des initiatives illustrent le double mouvement qui incarne une autre manière de faire la métropole.

D'autres outils subtils de coopération apparaissent autour de projets concrets : le pacte du Grand Paris pour l'économie circulaire, la candidature pour les Jeux olympiques de 2024 renforcent la coopération entre Paris et la Seine-Saint-Denis, le nouveau « Vélib' » sera métropolitain, l'Arc de l'innovation, Réinventer la Seine. Simultanément, un chantier foisonnant avance activement : réseau de transports (GPE, Éole, CDG Express, lignes de métro), logement avec les Contrats d'Intérêt National, attractivité internationale et innovation, évolution de La Défense, transition énergétique écologique et numérique, campus et universités (Saclay, Condorcet), culture...

Après la crispation sur le registre institutionnel, la stratégie du projet veut dépasser le cadre rigide fixé par la loi en relançant le syndicat d'études Paris Métropole

Pour éviter que les débats financiers et institutionnels occultent tout autre questionnement, Paris Métropole tente de définir sa propre vision stratégique du Grand Paris en allant plus loin qu'un nouvel état des lieux banal et sans se limiter au périmètre ou aux compétences inscrites dans la loi. Reviennent l'idée de l'aire urbaine, l'ambition d'un projet évolutif, le débat sur la répartition des compétences, la place des partenaires et la recherche d'objectifs

communs entre des territoires concurrents à peine constitués.

Comme certains le pensaient depuis 2001, la montée en puissance d'un vrai lieu politique métropolitain interroge le sens, le contenu et le pilotage du projet

La multiplication des lieux de débats participe du dépassement des frontières mentales entre élus. L'intuition de Bertrand Delanoë (et de moi-même) se vérifie par l'expérience : la régularité des réunions, la multiplication des contacts, la production d'une masse de connaissances organisent un début d'habitudes et une certaine convivialité entre les 131 maires. Le cadre métropolitain commence de rompre, souvent à regret, avec le modèle institutionnel né en juin 1964 pour construire un nouvel imaginaire d'échelle supra communale. Une société politique métropolitaine s'ébauche, qui doit combiner la centralisation des décisions stratégiques avec la fragmentation et la proximité de la gestion quotidienne.

Le mouvement est lancé, mais sa plus-value reste encore une nébuleuse pour les citoyens

La complexité, la confusion, le déficit d'information sont autant d'éléments qui expliquent le scepticisme et les hésitations du grand public. Le processus institutionnel demeure méconnu tout en



PIERRE MANSAT

De 2001 à 2014, Pierre Mansat a occupé le poste d'adjoint au maire de Paris chargé du Grand Paris. Depuis 2011, il est le président de l'Atelier International du Grand Paris. En 2014, il a été nommé Inspecteur Général de la Ville de Paris, chargé de la Métropole du Grand Paris. Il est également chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur.

suscitant de fortes attentes liées à la qualité de vie quotidienne, à l'emploi, au logement, à la proximité des prises de décision. Pour le plus grand nombre, il s'agit du grand métro express mais beaucoup espèrent que la Métropole sera un facteur d'équilibre voire une opportunité pour freiner l'accroissement des inégalités, c'est le sens du « Manifeste » présenté le 12 octobre dernier. Restent les incertitudes politiques associées aux alternances politiques dont nul ne peut anticiper les effets...